



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/47

Comité syndical du Syndicat mixte de gestion du Conservatoire à rayonnement régional de Lyon (SMCRRL) - Désignation de représentants par le Conseil municipal

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction des Assemblées

Rapporteur : M. DOUCET Grégory

SEANCE DU 30 JUILLET 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 AOUT 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUILLET 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 31 JUILLET 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 JUILLET 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme PRIN (pouvoir à Mme NUBLAT), M. VIVIEN (pouvoir à M. VASSELIN), M. GIRAUD (pouvoir à Mme RUNEL), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme FRÉRY), Mme VERNEY-CARRON (pouvoir à M. BLANC), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/47 - COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION
DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL DE
LYON (SMCRRL) - DESIGNATION DE REPRESENTANTS
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DE LA VILLE DE LYON - DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 juillet 2020 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

I - Contexte :

Initialement créé par un arrêté préfectoral du 27 août 1990, le Syndicat mixte de gestion
du Conservatoire à rayonnement régional de Lyon (SMCRRL) compte aujourd'hui 2
membres : la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon.

Ce syndicat mixte a pour objet l'élaboration, la mise en œuvre, la gestion et la promotion
des activités du Conservatoire à rayonnement régional de Lyon afin de dispenser un
enseignement musical, chorégraphique et théâtral dans l'aire d'action qui lui est impartie.

Il gère également l'intervention en milieu scolaire pour le compte de la Ville de Lyon, via
une convention.

II - Modalités de représentation :

Le syndicat est administré par un comité syndical composé de douze délégués des
collectivités membres répartis comme suit :

- 2 membres de droit : l'Adjoint-e à la culture de la Ville de Lyon et le Président du
Conseil de la Métropole de Lyon ou son représentant ;
- 6 délégués de la Ville de Lyon élus par le Conseil municipal en son sein ;
- 4 délégués de la Métropole de Lyon, désignés selon les règles qui lui sont propres,
parmi les Conseillers métropolitains.

Il est proposé au Conseil municipal de pourvoir à ces désignations.

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles
L 2121-33 et L 5721-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 février 2016 relatif aux statuts et compétences
du Syndicat mixte de gestion du Conservatoire à rayonnement régional de Lyon ;

DELIBERE

Mesdames Stéphanie LEGER, Nadine GEORGEL, Laurence CROIZIER et Samira BACHA-HIMEUR et Messieurs Tristan DEBRAY et Patrick ODIARD sont désignés pour représenter la Ville de Lyon en qualité de titulaires, à titre permanent et pour la durée du mandat en cours, au sein du Comité syndical du Syndicat mixte de gestion du Conservatoire à rayonnement régional de Lyon (SMCRRL).

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET